

5 avril 2024 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déplacement à l'école primaire d'application Blanche à Paris.

Emmanuel MACRON

Merci beaucoup. D'abord, je veux remercier l'ensemble des enseignants encadrants qu'on a vu qui nous ont accueillis avec les ministres et notre délégué interministériel à l'autisme et Madame la maire, qui vraiment a accompagné aussi ces transformations, ces innovations. Merci Monsieur le député de nous accueillir sur sa circonscription.

On a ici une équipe, ça c'est vraiment exemplaire et merci à vous qui, on le voit bien a innové pour mieux accueillir nos enfants qui sont en situation d'autisme mais aussi qui innove pour partager ces pratiques - on pourra y revenir - et qui permet à notre école d'être plus inclusive. Et je crois que c'est une bataille absolument essentielle.

Et j'y reviens, rassurez-vous à la formation, mais je veux en dire un mot, parce que c'est un engagement que j'avais pris dès 2017 : on a beaucoup investi, on a complètement transformé cette politique publique.

L'école inclusive, je rappelais les chiffres tout à l'heure aux enseignants qui étaient là, mais on a augmenté de 60 % les budgets, c'est-à-dire que la nation consacre chaque année un peu plus de 3 milliards d'euros à l'école inclusive. Et nous l'avons fait en adaptant, en créant des classes, en formant des maîtres et en continuant de le faire comme on le fait ici, mais également en recrutant des auxiliaires, des aides justement à l'éducation pour les enfants en situation de handicap, ces fameux AESH. On en a embauché 140 000 et vous l'avez vu, il y a encore des besoins.

Tout ça, c'est le continuum aussi d'une politique qu'on a commencé avec les 1 000 premiers jours, qui est le meilleur accompagnement de nos enfants, y compris avec leur famille. Donc apprendre à être parents, accompagner des enfants et puis les accompagner à l'école.

Et on a des vrais résultats parce que là où à peu près en 2017, on accueillait 320 000 enfants en situation de handicap dans nos écoles, on est en 2023 à près de 480 000. Vous voyez, il y a une augmentation substantielle du nombre d'enfants qu'on met à l'école. C'était des enfants qui parfois restaient en fait à la maison, c'est des enfants qui pouvaient être en institut, en tout cas des enfants qui n'étaient pas scolarisés avec les autres et avec un encadrement adapté. Donc ça, je veux vraiment saluer tout l'effort qui a été fait.

Maintenant, ce n'est pas terminé. Qu'est-ce qu'on va faire ? On va continuer de mieux former les maîtres, les professeurs, continuer de mieux former, de consolider ce métier d'AESH. C'est pourquoi on vient de passer un texte de loi qui va permettre de reconnaître aussi le temps, hors temps strictement scolaire, pour ces AESH. Parce que, même si on les a mieux reconnus, mieux rémunérés et surtout si on les a sortis de la précarité administrative, parce que beaucoup étaient en contrats courts, on les a tous mis en CDD et on a passé le maximum en CDI pour les stabiliser. La grande difficulté qu'on avait c'était d'avoir un temps complet. Et donc, vous aviez beaucoup de messages qui n'avaient pas un temps complet, donc une rémunération qui était de fait inférieure au SMIC, ce qui n'est pas acceptable.

Là maintenant, le texte est passé. On va reconnaître l'accompagnement des enfants, y compris pour aller à la cantine, faire les devoirs, ce qui permettra d'avoir un temps complet et donc d'en recruter davantage, de les consolider. Et on va améliorer leur formation et leur reconnaissance et ça, c'est tout le travail qu'on fait entre l'école, le médico-social dans notre stratégie.

Maintenant pour la formation des maîtres, c'est en effet une nécessité. Pourquoi ? Parce qu'on s'aperçoit que si on veut réussir ce choc des savoirs, cette transmission, le meilleur résultat pour nos enfants, on a besoin d'avoir les maîtres les mieux formés possible. Et vraiment je veux saluer l'engagement de tous nos enseignants partout en France, dans tous les territoires qui font vraiment le mieux possible.

Mais on voit bien que le système qu'on a adapté, adopté ces dernières décennies n'était sans doute pas le meilleur. Pourquoi ? Parce qu'en fait, il faisait naviguer des enseignants pendant 5 ans post-bac, avec des filières qui étaient diverses et variées. On avait un concours qui était la fin du M2 et on avait beaucoup d'enseignants qui avaient du coup, parfois pendant plusieurs années, qui étaient sortis des savoirs fondamentaux. Et donc c'est assez compliqué de les transmettre quand pendant plusieurs années, on n'a pas été accompagnés comme il fallait. Et donc, et ça, c'est une remontée à la fois du terrain, de tout ce qui s'est fait sur un travail ces dernières années, ce phénomène que je décris, auquel s'ajoute le fait qu'on a eu du mal ces dernières années à recruter dans les concours. On a créé de l'incertitude et on a du coup été chercher des contractuels, qui font un travail remarquable et dont on a besoin dans notre éducation nationale.

On s'est dit qu'on allait changer le système de formation, premièrement, en ouvrant des licences dès l'après-bac et donc en créant des licences de préparation au professorat des écoles. On a déjà des filières qui existent. On a quelques milliers de postes qui ont, ces dernières années ont été structurés. Là, on va vraiment aller vers une généralisation. Mais pour pouvoir être formé dès après bac, eh bien français, maths, géographie, histoire, avec aussi les méthodes les plus innovantes, avec un corpus qui est profondément rénové, qui s'inspire de tout ce qui a été travaillé par le ministère ces dernières années.

Ensuite - vous l'avez parfaitement compris - le concours sera passé à la fin de la licence, alors il y aura une forme de passerelle. C'est une forme de prépa intégrée, cette licence qu'on va ainsi créer. Donc il y aura des épreuves allégées pour ceux qui s'engagent dès après le bac et qui auront déjà eu tout ce corpus. Mais après, vous pouvez avoir fait une licence d'histoire, de psycho, etc., vous irez passer le concours pour rentrer en master et là, vous aurez un master professionnalisant, qui seront en fait nos écoles normales du XXI^e siècle.

Et donc, avec dès le début un travail avec les élèves, évidemment sous encadrement, système de stagiaires, et avec progressivement de plus en plus du temps devant les écoles et avec une rémunération des élèves qui justement après concours, seront dans ce nouveau master. Ce qui va nous permettre, en tout cas, on en est convaincu, de bien mieux former, de mieux préparer et de le faire, dès après bac, et de mieux reconnaître aussi justement nos compatriotes qui veulent s'engager dans ce métier qui pour nous essentiel de transmettre les savoirs à nos enfants, de leur apprendre l'esprit critique, de leur donner confiance et donc de les rémunérer dès le M1. Voilà l'esprit de la réforme et des grandes structures.

Donc, c'est ça qui va monter en charge dès l'année prochaine. Et en fait, sur 2 ou 3 ans, on va le systématiser pour que toutes les générations puissent arriver sur ce nouveau système. Je n'ai pas oublié de choses structurantes, Madame la ministre ?

Nicole BELLOUBET

Non, vous avez dit l'essentiel, je crois.

Journaliste

Est-ce que ça concernera aussi les professeurs de collège et de lycées ?

Emmanuel MACRON

Alors ça, on le fait d'abord pour le professorat des écoles.

Mais l'idée est aussi d'améliorer la formation en effet pour le collège et le lycée, donc, dans le même esprit, on va travailler... Évidemment, ils rentreront et ils seront éligibles et on va créer des passerelles. Et donc, ce qu'on va créer avec ces licences de préparation, ça vaudra aussi pour eux.

Nicole BELLOUBET

Oui, avec un pro bac+.

Emmanuel MACRON

Et avec le concours qui sera adapté et donc des maîtrises qui seront ensuite adaptées. Donc, il y aura aussi des passerelles, mais ça va structurer en effet la formation de tous nos enseignants. Et l'idée, c'est ensuite qu'autour de ces nouvelles écoles normales, là, du XXI^e siècle, on en fasse des éléments pivots pour la formation continue. C'est ce que ce qu'on va aussi repenser, accompagner, c'est une meilleure organisation de la formation continue pour mieux l'organiser dans le temps, c'est-à-dire permettre de le faire sur évidemment le temps de travail des enseignants, mais ne pas le faire sur le temps devant les élèves au maximum, parce que c'est du temps qu'on perd, et c'est justement parfois là qu'on a des difficultés de remplacement, et pouvoir le planifier de manière pluriannuelle beaucoup mieux qu'on le fait aujourd'hui.

Journaliste

Monsieur le Président, cette réforme à un coût. Comment vous allez le financer, alors qu'il y a des coupes budgétaires au budget de l'Éducation nationale et qu'il y a une lutte contre le déficit qui semble engagée ?

Emmanuel MACRON

Alors vous avez tout à fait raison de rappeler l'importance des finances publiques.

Néanmoins, je veux ici dire que le budget de l'Éducation nationale continue d'augmenter et que les régulations budgétaires qu'il y a en ce début d'année et qui sont normales, parce que vous avez eu d'un seul coup un effondrement des recettes, ça ferait du bon sens, de faire comme pour nos budgets, on ne laisse pas filer, c'est une moindre augmentation que prévue, mais le budget augmente.

Et je vous invite à regarder le budget de l'Éducation nationale sur les 6 dernières années. Il augmente comme il n'a rarement augmenté ces dernières décennies, pour ne pas dire qu'il avait eu plutôt tendance par le passé à baisser. Donc non, on continue d'augmenter, d'engager.

On continue aussi sur le PACTE, à consolider les moyens. C'était prévu par le budget mais il y a 100 millions d'euros qui sont justement pour améliorer les sujets de remplacement. Donc on continue d'investir, y compris sur les missions prioritaires qui sont celles du remplacement et du pacte pour les enseignants. Mais cette réforme, elle se fera en lien avec l'enseignement supérieur, à budget constant. C'est la planification des formations qu'on ouvre.

Journaliste

À budget constant, vous dites que le coût de cette réforme...

Emmanuel MACRON

En fait, le budget constant...

Journaliste

...c'est à peu près 600 à 700 millions.

Emmanuel MACRON

C'est dans le cadre des maquettes que nous avons, parce qu'en fait, nous investissons, là aussi, dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le coût que vous décrivez est le coût à pleine vitesse. Il faudra le "netter", du coup, qu'à la mauvaise organisation du système actuel. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, les professeurs que vous ne recrutez pas, ce sont des contractuels que vous devez prendre pour mettre devant une classe. Et donc l'objectif à terme, quand ce système sera mis en place, c'est de beaucoup mieux former, de prévoir aussi ce dont la nation a besoin et donc de recruter des après bac au maximum et donc de pouvoir moins recruter de contractuels. Donc l'objectif de cette réforme, c'est d'ouvrir ces filières universitaires, mais de le faire dans le cadre de ce qu'on investit dans notre enseignement supérieur et de le faire en fermant aussi d'autres filières qui ont moins de débouchés. Donc, c'est dans le cadre vraiment de la planification budgétaire que nous avons mis sur l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur. On l'a totalement intégré.

Journaliste

Monsieur le Président, cadre scolaire oblige, peut-être un mot sur ce qui s'est passé à Viry-Châtillon hier, cet adolescent qui a été grièvement blessé, qui est entre la vie et la mort, devant son établissement. Hier, c'était cette jeune femme, Samara, cette jeune adolescente aussi. Ce climat d'ultra violence des jeunes, aujourd'hui quand on est jeune, on risque sa vie lorsqu'on se rend dans son établissement scolaire ? Un mot sur Viry ?

Emmanuel MACRON

On a le droit d'être... D'abord, je veux avoir un mot pour cet adolescent, sa famille, et évidemment de plein soutien, de compassion. Et je souhaite que la justice puisse faire la clarté le plus vite possible là aussi. Et vous savez que je n'aime pas qualifier des événements, des drames, lorsque la justice est en train de faire son travail et qu'on n'en a pas la certitude.

Ensuite, moi, je veux que le Gouvernement, et nous serons collectivement intraitables contre toute forme de violence, et je l'ai toujours dit, comme nous l'avons été quand il y a eu d'ailleurs des émeutes, ça a été le record d'interpellations, de gardes à vue, y compris de mineurs ; donc nous sommes intraitables, nous continuerons de l'être. Je ne veux pas qu'on fasse des raccourcis peut être excessifs avec l'école. Ça s'est passé hors de l'école, à plusieurs centaines de mètres. Je ne sais pas si l'école est liée à ça, j'attends d'avoir là aussi, comme je le disais hier, la vérité des faits, y compris sur Viry.

Ce que je veux d'abord ici redire, c'est que l'école doit rester un sanctuaire pour nos enfants, pour nos enfants, pour leur famille, pour les enseignants. Ce qui veut dire que nous sommes intraitables sur ce qui se passe à l'école.

C'est pourquoi d'ailleurs le ministre a annoncé un plan de renforcement des moyens de sécurité et de surveillance, à l'école et aux abords des écoles, et qu'il y a eu hier un échange d'ailleurs inédit entre les préfets et les recteurs. Et là, les moyens sont déployés pour renforcer cette sécurité.

Ensuite, l'ordre, on le fait aussi par la transmission des savoirs et par une école où on forme bien les maîtres, on leur donne justement une qualité de travail, comme c'est fait ici, un accompagnement pédagogique, on leur permet de porter des projets. On est intraitable avec les parents et où, et vous savez que j'ai toujours été attachée à cela, on ne prend aucune mauvaise habitude, c'est-à-dire, quand il y a un problème, on le dit. Et quand il y a un enseignant qui fait son travail et qu'il est menacé, on le défend. Il n'y a pas deux doctrines dans la République, il n'y en a qu'une.

Et donc, je crois, dans l'ordre républicain. L'ordre républicain, c'est celui qui passe par l'autorité des maîtres et les familles doivent l'accepter. Ensuite, il y a tout ce qui se passe en dehors de l'école. Ce qui se passe derrière les écrans - et comme vous le savez, il y a beaucoup de violences qui passent par les écrans, par les réseaux sociaux - c'est tout le travail qu'on a déployé ces dernières années contre le harcèlement en ligne et qu'on va poursuivre là aussi, dans lequel nos enseignants jouent un rôle essentiel. On a mis des plateformes avec les associations et aujourd'hui on régule beaucoup mieux. Est-ce que c'est parfait ? Pas du tout. Et donc on va, on va continuer ici, c'est très simple en continuant de mettre en cause la responsabilité des plateformes.

Journaliste

Parce que des mesures dans les luttes contre le harcèlement...

Emmanuel MACRON

Et c'est normal parce qu'en fait, aujourd'hui, on est sur le harcèlement, on a beaucoup amélioré les choses, on a beaucoup formé les maîtres. On a maintenant un système qui est piloté par nos rectorats, qui fait que je crois pouvoir dire que collectivement, on a une situation de réponse beaucoup plus rapide et beaucoup plus traçable.

Après, on est toujours confronté à des situations qui peuvent exister, mais on ne lâchera pas l'effort sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Et vous le savez aussi, on a complètement inversé les choses dans le sens où, maintenant, on éloigne les enfants qui harcèlent de l'école ; des procédures disciplinaires sont tout de suite engagées pour protéger les enfants les plus vulnérables, qui sont parfois en situation d'être harcelés par d'autres. Sur le cyberharcèlement, là aussi, on a mis en place des procédures d'alerte, on a mis en place des plateformes, le numéro 3018 qui permet maintenant d'appeler, et des systèmes de demande de retrait. Le texte de loi permet d'améliorer les choses puisqu'il va maintenant permettre des sanctions pour éloigner des réseaux sociaux les jeunes ou moins jeunes qui pratiquent ce cyberharcèlement. Donc là, la loi, elle, est en train de se déployer.

Donc maintenant, c'est une question vraiment d'exécution et c'est une question de responsabilisation des plateformes et bien évidemment des parents. Parce que je vous rappelle que nous avons interdit déjà le portable en collège, qu'on a mis en place là aussi un texte de loi qui a permis de mettre le contrôle parental et des téléphones normalement qui sont laissés à nos enfants et jeunes adolescents qui ne permettent pas l'accès à ces réseaux. On ne va pas être derrière chaque famille, il faut être réaliste. Par contre, dès qu'il y a un signalement, il faut pouvoir retirer les contenus, protéger nos enfants et écarter des réseaux sociaux pour une durée courte, puis une durée longue si récidive, les harceleurs en ligne. Et là, on est en train de mettre en place cette loi. On est intraitable et on sera intraitable.

Et on va aussi accroître le système de responsabilisation des plateformes. On a commencé à le faire avec les directives européennes, en particulier celles qui s'appellent DSA, et on voit qu'il y a dès lors, des premières sanctions qui tombent. Et là-dessus, on va continuer l'effort et le travail.

Maintenant plus généralement, et ça on à votre question, je crois qu'il ne faut pas être aveugle sur ce qui se passe. Nous sommes dans une société de plus en plus violente et on a une forme de violence désinhibée chez nos adolescents et parfois de plus en plus jeunes. Alors, il faut protéger l'école de ça.

Mais la question, c'est comment on le prévient beaucoup mieux ? Et c'est ce que j'avais évoqué au moment des émeutes. Il y a plusieurs facteurs à ce qui est en train de se passer. On a d'abord de plus en plus de problèmes qui commencent dans les familles. Regardez les enfants qui sont en situation difficile. Ils sont souvent des enfants qui soit viennent de familles dites monoparentales, soit sont à l'aide sociale à l'enfance. Et quand on regarde d'ailleurs les caractéristiques des violences qu'on avait eu l'été dernier, et souvent celles qu'on voit dans les faits divers, on a des difficultés familiales. Et donc là, on doit mettre le paquet. On a commencé à le faire, mais on va accroître les efforts, pour beaucoup mieux accompagner les familles et dans certains cas, les responsabiliser. Mais vous avez beaucoup de familles et en particulier de mamans solos qui sont totalement démunies et très jeunes face à des enfants et qui ensuite deviennent des adolescents qui peuvent aller dans la grande violence, totalement désinhibée, qui n'ont plus de régulation. Donc 1) L'accompagnement des familles, 2) La responsabilisation des familles.

Ensuite, on va avec l'Éducation nationale aussi développer des systèmes de pré-alerte, c'est ce qu'on est en train de travailler qui vont permettre, quand on identifie des jeunes qui commencent à être violents, à proposer aux familles — je dis bien proposé parce que ça reste de l'Éducation nationale — eh bien de les mettre soit dans des établissements qui les éloignent, voire dans les internats qu'on a mis en place. Ça, je pense que c'est une réponse pédagogique un peu renforcée qui est... Et puis, on va continuer de renforcer la réponse très pénale et pénale pour certains jeunes, qui consiste à les mettre soit dans des centres éducatifs fermés, soit on va développer des nouveaux centres qui permettent d'avoir un encadrement plus fort pour des jeunes qui sont en train de dériver et qui peuvent aller vers des formes soit de délinquance accrue, soit de très grande violence, soit qui malheureusement tombent dans les trafics. Et tous ces jeunes sont les premières victimes, en quelque sorte, de ces glissements. J'insiste sur ce continuum, parce qu'on aurait tôt fait d'avoir une réponse qui ne serait que punitive. Il faut qu'il y ait des sanctions, mais il faut très tôt identifier ces enfants et ces adolescents et avoir une réponse complète et aussi ne pas faire porter cette réponse que sur l'éducation nationale, parce que ça n'est ni possible, ni souhaitable. Il faut le faire en responsabilisant les familles, en responsabilisant et en travaillant avec les élus locaux et en ayant aussi toutes ces structures qui vont entre le médico-social, les familles, la justice des mineurs et en faisant mieux travailler aussi justice et police.

Journaliste

Une question peut être plus liée au travail parlementaire. La loi de juillet 2019, en grande partie initiée par Jean-Michel BLANQUER, permet la mise en place des UEEA et des UEMA dans la maternelle et dans l'école élémentaire.

Emmanuel MACRON

Exactement.

Journaliste

Actuellement, on a madame Ingrid DORDAIN qui a posé une QAG mardi, elle va déposer un texte qui a été validé au Sénat, à la Commission des affaires sociales. Comment le groupe Renaissance va travailler avec l'exécutif, notamment les équipes de Madame THEVENOT, pour que ce texte soit le plus concis possible et qu'il réponde le plus aux demandes des familles ? Je pense que Monsieur MAILLARD peut également répondre à cette question.

Emmanuel MACRON

Beaucoup plus que moi, parce que je ne vais pas m'immiscer dans le travail parlementaire.

D'abord, je vais être honnête avec vous - et donc ça, c'est un chemin que les parlementaires de la majorité vont tracer et je laisserai le président du groupe vous répondre là-dessus - moi, je suis en tout cas très attaché à ce que, en effet, vous l'avez rappelé, dès la loi de 2019, on puisse déployer partout où il y a un besoin, ces structures et ces classes adaptées comme on en a vu une ici. On continue d'accompagner par les moyens ce qu'on fait et la formation et qu'on puisse aller au bout de ce travail. Ceci vient en synergie complète avec ce qu'on a fait, avec la stratégie aussi autisme qui permet le dépistage précoce.

Journaliste

La stratégie TND, qui vient d'être initiée aussi en novembre, qui est différente de 2018 et 2022.

Emmanuel MACRON

Bravo, c'est la deuxième génération. Je vous remercie.

Journaliste

Mais qu'est-ce que vous pourriez voilà... en termes de différence entre ces deux stratégies... ?

Emmanuel MACRON

D'abord, la première, c'était une première impulsion et il fallait le faire. Elle va ensuite celle-ci - je parle sous le contrôle de la ministre et de notre délégué - 1) s'appuyer sur des structures nouvelles qui n'existaient pas, notre maison de l'autisme entre autres, qui en est l'épicentre et qui va vraiment être révolutionnée, je le sais, par notre délégué et notre ministre et ils ont carte blanche pour ce faire. Mais là où on a amélioré le diagnostic précoce, c'est de le systématiser, c'est de piloter maintenant ces fameuses plateformes qu'on a dans chaque département, et c'est de pouvoir, 1) l'améliorer et le systématiser, 2) apporter une réponse adaptée avec beaucoup plus de souplesse et 3) c'est aussi de corriger, je dirais, tout au long de la vie les problèmes de diagnostic, repérage et d'accompagnement. Et on avait en fait, pour le dire de manière schématique, plusieurs trous dans la raquette qu'on avait identifiés et que cette stratégie vient compléter, y compris parce que, comme vous l'avez très bien dit, il y a les plus larges, c'est une stratégie TND, que j'étais venue défendre aussi dans ses prémices en avril dernier.

Journaliste

C'est cette même loi de 2019, elle crée les INSP. Qu'est-ce qu'ils vont devenir ? Et du coup, la formation des enseignants a déjà été réformée lors du premier mandat. Est-ce que ça veut dire que c'était un échec cette... ?

Emmanuel MACRON

Non, parce qu'en fait, on s'appuie sur ce qui a marché dans les INSP. Et d'ailleurs, je ne veux pas être trop technique, mais dans le schéma de passage vers les écoles normales du XXI^e siècle, on va s'appuyer sur les INSP. Et c'est grâce aux INSP, et aux premières d'ailleurs, on avait combien de, combien de postes avaient été ouverts dès licences en préparation... 1500 ? 2000 ?

Nicole BELLOUBET

Quelque chose comme ça.

Emmanuel MACRON

J'avais ça en tête.

Nicole BELLOUBET

Oui, en MTPE, oui.

Emmanuel MACRON

Donc on avait commencé, en fait on a testé plusieurs méthodes. Les INSP ont montré leur importance. Ce qui change, c'est que le concours n'est pas à la même place. Et ça, c'est très important parce qu'on donne de la visibilité. C'est qu'on va beaucoup plus accompagner, c'est qu'on va là rémunérer de manière systématique. Mais c'est surtout qu'on prépare beaucoup mieux post-bac tout le monde. Mais on s'appuie sur ce qui a marché, sur l'évaluation qu'on a fait de la réforme des INSP et de ces premières classes qu'on avait ouvertes dès le "sup". Donc on essaie d'apprendre...

Journaliste

Ces INSP, vous allez les supprimer ?

Emmanuel MACRON

En fait, on s'appuie — c'est pour ça que je vous dis qu'on va systématiser l'ouverture de ces licences préparant au professorat des écoles. Et ensuite sur les INSP, on va transformer celles-ci dans ces écoles normales du XXI^e siècle. Et là tout ça, on pourra vous donner tous les détails. Il faut que Monsieur MAILLARD, qui est là, puisse répondre dans le détail. J'ai oublié des trucs ?

Nicole BELLOUBET

Non, très bien.

Emmanuel MACRON

J'ai dit des bêtises ?

Nicole BELLOUBET

Aucune bêtise. C'est parfait.

Emmanuel MACRON

Bon, on y reviendra. Merci à vous. Non, on va tous vous donner.